

EXTRAIT DU

REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE VIANDEN

Séance publique du 13 mai 2026

Date de la convocation publique: 07.05.26

Date de la convocation des conseillers: 07.05.26

Présents: M. WEYRICH François, Bourgmestre ; MM. PETRY Paul, Echevin ; M. DÜBBERS André, Echevin f.f., Mme MARQUES CONSTANTINO Adelaïde ; M. RODRIGUES TEIXEIRA Fernando José; conseillers communaux, M. Pol Schaus, secrétaire communal

Absent(s):exc.: MAJERUS Henri, Echevin M. KLASSEN Jean-Marie M. VINANDY Jean-Claude

Absent(s):non exc.:

Point de l'ordre du jour: 05

Objet: Approbation des tarifs du Tourist-Info

Le Conseil Municipal

Considérant que le Syndicat d'Initiative a cessé ses activités,

Considérant que la Commune a repris le Tourist-Info, siégeant L-9419 Vianden, 1a rue du Vieux Marché

Considérant que le Tourist-Info vend du matériel aux visiteurs,

Considérant que le Collège échevinal propose de vendre ce matériel et événements aux prix ci-dessous,

Revu la délibération du 28 janvier 2022 portant sur les tarifs du Tourist Info :

Considérant que cette délibération a été approuvée en date du 21 février 2022 ;

Revu la délibération du 28 octobre 2022 portant sur l'approbation des tarifs du Tourist info

Considérant que cette délibération a été approuvée en date du 11 janvier 2023 ;

Revu la délibération du 25 juillet 2025 portant sur les tarifs du Tourist Info :

Considérant que les recettes sont inscrites sous l'article 2/430/705100/99001 du budget des recettes ordinaires de l'exercice 2026,

Vu, la loi communale modifiée du 13 décembre 1988

Après en avoir délibéré conformément à la loi et procédé au vote

Décide à l'unanimité des voix

Les prix de vente (TTC) du matériel et des événements vendus au Tourist-Info sont fixés comme suit :

1 Jor Veianen	40,00€
Livre Via democratia	28,00€
Gin	39,00€

Les recettes sont inscrites sous l'article 2/430/705100/99001 du budget des recettes ordinaires de l'exercice 2026.

Prie

L'autorité supérieure de bien vouloir approuver la présente
En séance, date que dessus.

Suivent les signatures
Pour extrait conforme

Vianden, le 25/6/26...
Le Bourgmestre, Le Secrétaire,

  

AVIS DE PUBLICATION

Conformément aux dispositions de l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public que la délibération du Conseil Municipal de Vianden du 13 mai 2026 aux termes de laquelle le conseil communal de la Ville de Vianden a fixé les tarifs du Tourist Info, est déposée à l'inspection du public au secrétariat communal.

Réf : FC05-2026-A271

Vianden le 28 juillet 2026
Pour le Collège Echevinal
Le Bourgmestre
François Weyrich



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que la délibération du Conseil Municipal de Vianden du 13 mai 2026 aux termes de laquelle le conseil communal de la Ville de Vianden a fixé les tarifs du Tourist Info, a été dûment publiée.

Réf : FC05-2026-A271

Vianden le 31 juillet 2026
Pour le Collège Echevinal
Le Bourgmestre
François Weyrich





Ville de Vianden

Finances communales

Autre impôt, taxe ou redevance

Date délibération : 13/05/2026

Référence

FC05-2026-A271

APPROBATION

La délibération du 13 mai 2026 prise par le conseil communal de la Ville de Vianden transmise en date du 26 juin 2026 relative à la fixation des tarifs du Tourist Info (Point de l'ordre du jour : 05) est approuvée.

Celle-ci doit encore être publiée en due forme et reproduite en 1 exemplaire muni du certificat de publication, aux fins d'en faire mention au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Fait le 20 juillet 2026

Le Ministre des Affaires intérieures,

Léon Gloden



Place Vic. Abens
Boîte Postale 10
L-9401 VIANDEN

Tél. : +352/83 48 21-1
Fax : +352/83 48 26

E-mail : secretariat@vianden.lu
www.vianden.lu



AVIS DE PUBLICATION

Conformément aux dispositions de l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public que la délibération du Conseil Municipal de Vianden du 13 mai 2026 aux termes de laquelle le conseil communal de la Ville de Vianden a fixé les tarifs du Tourist Info, est déposée à l'inspection du public au secrétariat communal.

Réf : FC05-2026-A271

Vianden le 28 juillet 2026
Pour le Collège Echevinal
Le Bourgmestre
François Weyrich

